



Je suis expulsée de chez mon père.

Par **Riven**, le **20/08/2016 à 23:25**

Bonjour,rnrnJe viens ici pour vous demander de l'aide. Il y a un mois, je sortais vers 23h pour jouer à Pokemon Go avec mon frère qui est majeur et qui vit dans son appartement pas loin de chez moi. On sortait vers un parc et il avait la flemme de rentrer chez lui du coup il venait souvent dormir chez nous. Mon père n'aimait pas trop je vais pas expliquer ce serai trop long du coup il trouvait n'importe quel excuses pour qu'il ne vient pas chez nous. Un soir on a eu une dispute a propos de ca et il m'a dit tu n'as qua vivre chez lui. Ça s'est arrêter la. Aujourd'hui il est rentrer de Périgueux et on a eu encore une dispute a propos de ca et il m'a dis encore tu as qu'à vivre avec lui. Sans réfléchir j'ai dit ok mais il me faut de l'argent pour m'acheter a manger, pour l'hygiène etc.. il m'a donner 50€ et je suis parti en oubliant des affaires. Après ca il ma dit par message reve pas tu auras pas t'es 50€ par semaine et en plus jai oublier ma carte bancaire chez moi donc j'aurai plus d'argent bientôt. Je voudrai savoir que faire et a qui m'adresser ? Et est ce que cest possible de vivre chez mon frère légalement et que ce soit lui qui touche les aides car si cela ne se règle pas, je n'aurai pas de fournitures scolaires etc.rnJ'aimerais beaucoup que vous m'expliques précisément ce que je devrai faire. J'ai 16 ans.

Par **Visiteur**, le **20/08/2016 à 23:46**

Bonjour,rnPar expérience, je pense que vous partez en galère et vous conseille d'arranger les choses et retourner chez vous,rnVotre père aime-t-il vous sentir dehors à 23h ?

Par **Riven**, le **20/08/2016 à 23:48**

Non justement on s'est disputés a cause de ca aussi. Et je pense que ni lui et ni moi ne voudront rester dans le meme appartement du moins piur l'instant.

Par **cocotte1003**, le **21/08/2016** à **07:56**

Bonjour, vous êtes mineur et par conséquence sous la responsabilité de vos parents qui doivent décider ce qui est le mieux pour vous. Vous pouvez vivre chez votre frère avec l'accord de vos parents et celui ci pour vous déclarer à la caf sur son dossier, cordialement

Par **Riven**, le **21/08/2016** à **07:58**

Merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **21/08/2016** à **08:17**

DONC VOTRE TITRE EST ERRONÉ, vous n'avez pas été expulsée ?

Par **Riven**, le **21/08/2016** à **09:29**

Bah si je suis encore chez mon pere

Par **jos38**, le **21/08/2016** à **10:10**

bonjour. partir de chez vous parce que votre père ne veut pas vous savoir dehors à 23 h? vous ne dites pas votre âge, ce que vous faites dans la vie : étudiante, salariée, apprentie? avez-vous demandé à votre frère s'il était d'accord pour que vous viviez chez lui? comme dit plus haut, votre père (quid de votre mère?)est responsable de vous et de ce qui pourrait vous arriver dehors en pleine nuit.

Par **Riven**, le **21/08/2016** à **10:12**

Ouais mais il faut lire attentivement en faite. Je suis parti car il ma dis a plusieurs reprise tu as qu'à vivre avec eux. (Mes frères) J'ai 16 ans je rentre en seconde. Mon frère est d'accord vu que je suis actuellement chez lui.

Par **Riven**, le **21/08/2016** à **10:14**

Merci beaucoup